Fiche Technique
Traitement des sols

NETTOYANT BÉTON CIRÉ ET SOLS PEINTS 5L





- ✓ **Nettoie et préserve la brillance en respectant les supports**
- ✓ **Séchage rapide**
- ✓ **Action antistatique**
- ✓ **Non glissant**

NETTOYANT BÉTON CIRÉ ET SOLS PEINTS 5L

CARACTÉRISTIQUES

- Nettoie et préserve la brillance des sols en une seule opération.
- Elimine les salissures (taches de gras, d'eau, etc.) et les poussières.
- S'utilise sur les revêtements de sols modernes : sols en béton ciré, sols peints et en résine.
- Action antistatique qui limite la redéposition de poussière et préserve la brillance des sols.
- Formulé pour réduire la fréquence de nettoyage et faciliter les nettoyages ultérieurs.
- Assure un séchage rapide.
- Sans rinçage.
- Compatible avec les nettoyeurs haute pression.
- Aspect : liquide fluide.
- Couleur : jaune pâle.
- Odeur : agréablement parfumée.
- pH : 8,5.
- Densité : > 1.
- Contient, parmi d'autres composants :
 - Agents de surface anioniques : moins de 5%.
 - Agents de surface non ioniques : moins de 5%.
 - Savon : moins de 5%.
 - Parfums.
 - Agents conservateurs : chlorométhylisothiazolinone, méthylisothiazolinone.

MODE D'EMPLOI

- Bien dépoussiérer le sol.
- Verser à l'aide d'un bouchon doseur 75 ml dans un seau de 4 à 5 litres.
- Appliquer uniformément avec une serpillière propre et humide.
- Laisser sécher sans rincer.
- 5 litres = 65 lavages.

CONDITIONNEMENT

PRODUIT	CODE PRODUIT	GENCOD	UNITES PAR CARTON	CARTONS PAR COUCHE	CARTONS PAR PALETTE	NOMBRE DE COUCHES
Jex Professionnel nettoyant béton ciré et sols peints 5L	PV56060401	3535035606042	4	8	32	4

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

679 av Docteur Julien Lefèbvre
06270 Villeneuve-Loubet
www.proven.fr
N°Azur 0 810 400 402
PRIX APPEL LOCAL

PROVEN ORAPI ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisées ses produits et des conditions de leur emploi. PROVEN ORAPI n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.